

MINISTÈRE

de

L'INTÉRIEUR.

DIRECTION GÉNÉRALE

des

Beaux-Arts, des Lettres
et des Sciences.

Bruxelles, le 18 Mars 1863

Monsieur le Secrétaire

Je vous prie de vouloir
bien prendre les dispositions
nécessaires afin que le tableau
de M. Gallait, l'abdication
de Charles-quin, puisse
reprendre le plus tôt possible
la place qu'il occupait dans
la grande salle d'audience de
la Cour de Cassation.

La toile ayant
subi, par suite d'un accident,
une légère détérioration, vous
voudrez bien aussi vous
entendre avec M. Etienne
Leroy, Expert du musée,
pour

Monsieur Henon, Secrétaire
des Musées Royaux.

pour la restauration à
faire à cette remarquable
œuvre d'art.

La toile de m. Gallin
se trouve roulée au Palais
Napoléon.

Agrez, Monsieur
le Secrétaire, mes salutations
Le Secrétaire général
Lamy

Estimatif de la restauration du
cadre du tableau peint par M.^r Gallais
représentant l'Abdication de Charles-Quint

Pour redorer la grosse baguette et
réparer le reste du cadre

Cent cinquante francs.

Fr^s 150.⁰⁰

Bruxelles le 9 Avril 1863

J. F. Landrick
Voreur sur bois

Bruxelles le 13 Avril 1863.

Monsieur

J'ai le regret de devoir vous informer que l'Obédiation
de Charles Quint de Monsieur Gallait, a subi des détériorations par
suite du déplacement et du transport de cette belle œuvre à l'Exposi-
tion de Londres.

Indépendamment des déchirures faites à la toile, la peinture a souf-
fert en plusieurs endroits, et principalement dans une des parties supé-
rieures du tableau, où la couleur est fortement crevassée; la tête et
la chevelure de Charles Quint, commencent également à se fendiller,
d'autres détériorations de moins d'importance existent encore.

Il est à désirer dans l'intérêt des œuvres d'art, que d'aussi grandes
productions, ne soient plus exposées aux dangers de fréquents dépla-
cements, toujours très préjudiciables à leur conservation, et confiés

A Monsieur Sténon Secrétaire du Musée
royal de Peinture et de Sculpture.

Ordinairement, à des personnes très peu soigneuses, qui compromettent souvent les précieux monuments de nos gloires artistiques.

Je regrette que l'on ait cru devoir appliquer à Londres un nouveau vernis sur cette peinture.

La dépense à faire pour restaurer et remettre cette oeuvre en état y compris les frais de transport et le remplacement à la Cour de Cassation, pourrait s'élever à la somme de Quatre Cent Cinquante francs (450 fr.)

Veuillez agréer Monsieur

L'assurance de mes sentiments affectueux

Etienne Le Roy

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

DIRECTION GÉNÉRALE
des
Beaux-Arts, des Lettres
et des Sciences.

Bruxelles, le 20 *Wils* 1863.

Monsieur le Secrétaire,

Vous êtes autorisé à faire
faire immédiatement à la
toile du m. Gallait: l'abdic-
tion de Charles-quin, les
travaux de restauration qu'elle
nécessite. Vous pouvez aussi
charger le docteur Linderick
de faire un cadre au tableau
et les réparations nécessaires.

Comme il importe que
l'œuvre de m. Gallait soit
replacée au plus tôt dans la
grande salle d'audience de la Cour
de Cassation, je recommande
particulièrement ce point
à votre diligence.

Vous appréciez très

Monsieur Henon, Secrétaire des
musées de Peinture & de Sculpture.

judicieusement les inconvé-
= nients attachés aux trop
fréquents déplacements
d'ours et d'art^{aux} importantes
que l'abdication de Charles-
quint: il me semble
monieur, qu'il y a lieu
à cet égard, pour la
Commission Directrice du
Musée, une communi-
= cation régulière à faire
à Monsieur le Ministre.

agréé, monieur
le Secrétaire, mes
civilités.

Le Secrétaire général

Loscarus

Le Département de l'Intérieur Voit

à J. F. Landeich

Orfèvre-encadreur

ru neuve St Gudule 9



Le 31 Mai 1864

Pédoré le cadre du tableau de Moncheur	15 pieds de f ² 1.20	18.00
peint et doré " de Van Noort	22 " à " 0.40	8 80
" " de Voeten	28 " à " 0.60	16 80
d'un tableau représentant un Christ	28 " à " 0.60	16 80
" " d'Otto-Vinius	31 " à " 0.65	20 15
Restauré le cadre du tableau de M ^r Gallait		
représentant l'Abdication de Charles Quint		150 00
Total f ^{rs}		230 55

Le présent compte s'élevant à la somme de
Deux cent trente francs Cinquante-cinq Centimes

Bruxelles le 20 juin 1864

J. F. Landeich

Note des travaux exécutés par M^r Etienne Le Roy
pour le Compte de la Direction des Beaux-Arts

1864.

		Francs	C.
Juin	15.	Restauration du tableau de M ^r Gallait représentant l'Abdication de Charles-Quint...	450 ..
..		Reentoilage et restauration d'un paysage de Moucheron, donné au Musée d'Ypres...	100 ..
..		Soins de conservation apportés aux 17 tableaux déposés au Ministère de la Guerre	440 ..
		Total francs.	990

Le Présent compte s'élevant à la
Somme de Neuf Cent quatre-vingt Dix francs
Bruxelles, le 20 Juin 1864.

Etienne Le Roy

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 28 Juin 1864. (7)

Direction
DES BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES SCIENCES.

N^o 12437

Messieurs,

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 905

N. B. Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

2 ANNEXE.

SOMMAIRE.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai
soumis au Roi un projet d'arrêté tendant à
approuver les travaux de restauration de
différents tableaux, appartenant à l'Etat,
par M. Etienne Leroy.

Afin que je puisse mettre en
liquidation la somme due pour l'exécution
de ces travaux, je vous prie de vouloir inviter
l'intéressé à m'adresser trois expéditions,
dont une. Sur papier timbré de 45 cent.
De la déclaration ci-jointe.

M. Landeick aura à fournir également
les déclarations voulues afin qu'on puisse
procéder immédiatement à la liquidation
de ce qui lui est dû.

Aguez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur
Alphonse Van der Linden

Landeick 230.11
Le Roy 990.11

A la Commission administrative du
Musée royal de peinture et de sculpture.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

N°

905

8

Musée, le 25 Juillet 1864
à M. le Ministre de l'Int.

Conformément au
vœu exprimé par votre lettre
du 28 Juin, D^{re} du B. M.
N° 12437, nous avons
l'honneur de vous faire
parvenir les observations
fournies par M. E. L. Roy
& Landeck, pour les travaux
qu'ils ont été chargés d'accom-
plir pour le compte de votre
Département.

Agr.

Le Président
Le Secrétaire
H. L. Roy
J. Landeck